



L'éclair
assurances

54, avenue de la République
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Tél : 04 78 85 13 47
Fax : 04 78 34 74 68

Email : leclairassurances@orange.fr

KYRNOS PISCINES
Taglio Rosso
20144 ST LUCIE DE PORTO VECCHIO

ATTESTATION D'ASSURANCE

Valable du 01 juillet 2014 au 31 décembre 2014

Nous soussignés, L'ECLAIR ASSURANCES, certifions que l'Assuré ci-dessus désigné, a souscrit par notre intermédiaire, un contrat Responsabilité Professionnelle N° 2014D8104139 pour les activités suivantes :

Activités uniquement garanties au titre de l'activité de pisciniste.

- Installation de piscines traditionnelles à structure béton
- Fondations - Terrassements,
- Maçonnerie - Béton armé : structures et travaux courants
- Enduits - Revêtement plastique d'étanchéité et d'imperméabilisation
- Revêtement de murs et de sols en matériaux durs (carrelage, faïence, pierre, marbre ...)
- Plomberie
- Installation de piscines en matériaux nouveaux ou au moyen de procédés récents non traditionnels

Ces activités peuvent être sous-traitées.

Couvrant les chantiers ouverts entre le 01 juillet 2014 et le 31 décembre 2014

Ce contrat est conforme aux dispositions légales et réglementaires et couvre :

1 - **Sa Responsabilité Décennale** aux termes de la loi n° 78-12 du 4 Janvier 1978 modifiée, sur le fondement des articles 1792-1792-et 2270 du Code Civil, sans application de la règle proportionnelle des capitaux, pour la réalisation de travaux de technique courante.

A ce titre, le contrat garantit en capitalisation pendant 10 ans, et après réception des travaux, la réparation des dommages matériels affectant l'ouvrage exécuté par l'assuré.

2 - **Sa Responsabilité Professionnelle**

Le contrat garantit les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de l'Assuré pour les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers et résultant de ses activités professionnelles déclarées, que ce soit en cours ou après exécution des travaux.

La présente attestation ne peut engager la compagnie en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère. Sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'Assuré, et pour la période de validité indiquée ci-dessus.

Fait à Tassin, le 05 juin 2014

L ECLAIR ASSURANCES



54, avenue de la République
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Tél. 04 78 85 13 47
Fax 04 78 34 74 68

contact@leclair-assurances.fr

RCS Lyon 494 645 948 - N° ORIAS 07 031 042